

1827.
30 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 11). Le gouverneur en chef a proposé que le lieutenant-gouverneur et le juge en chef du Haut-Canada, ainsi que le Dr Strachan, démissionnent comme syndics de l'Institution Royale dans le Bas-Canada afin de faire place pour d'autres nominations. Il aurait consenti vu que les fonctions des syndics hauts-canadiens sont purement nominales, mais comme il a découvert que ces nominations avaient été faites à la suite d'instructions données par lui (Bathurst), il n'a pas voulu donner son consentement avant d'avoir reçu ses ordres.

Page 206

Inclus. Dalhousie à Maitland, 3 février 1827. On est à prendre des mesures pour reconstituer le bureau de l'Institution Royale en mettant des catholiques en nombre suffisant pour permettre de former un comité catholique romain, égal numériquement parlant aux protestants faisant actuellement partie du bureau, pour la surintendance exclusive des écoles catholiques. Par jalousie à cause de la prépondérance des protestants dans le bureau, les catholiques ont refusé de donner suite à des mesures concernant l'éducation, mais ils sont aujourd'hui consentants à prêter leur concours sous le nouveau système qui leur donne un nombre égal de représentants, et on lui a recommandé d'obtenir de lui (Maitland) de remettre le siège qu'il occupe nominalement dans le bureau et d'inclure le juge en chef à en faire autant. Quant au Dr Strachan, l'évêque répond pour lui.

208

La réponse qui est la même qu'à la lettre de Bathurst en date du 30 mars.

211

Autre correspondance sur le même sujet.

213 à 215

2 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 12). Il a reçu une requête de l'évêque catholique romain du Haut-Canada, qui demande d'augmenter l'allocation de £750 qu'il reçoit pour les instituteurs. Il ne peut recommander cette augmentation vu que cela amènerait l'Eglise d'Ecosse à produire une même demande. Une partie de ce qui est actuellement alloué aux catholiques romains pour être destinée au support des instituteurs porteurs d'un certificat de l'évêque.

217

Inclus. L'évêque Macdonell à Hillier. Il écrit qu'il n'a aucune objection à se porter caution de la conduite des prêtres qu'il peut nommer, mais il veut avoir le concours de Son Excellence s'il lui arrivait d'en démettre pour cause d'inconduite. Il demande une allocation pour les instituteurs catholiques.

220

7 avril.

Galt aux directeurs de la Compagnie du Canada. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 11 juin.

9 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 13). Il envoie un extrait de dépêches au département colonial en 1826. De 1 à 49.

224

L'extrait suit (non paginé).

10 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 14). Farcey (précédemment épelé Farcey) ne lui a pas fait de demande pour la terre qui lui a été concédée. Comme celle-ci n'a pas été accordée à d'autres, les patentes nécessaires seront émises.

227

17 avril,
York.

Le même au même (n° 15). Il envoie une copie de l'adresse du district de Newcastle sur le projet de loi au sujet de la naturalisation des aubains. L'opinion, dans ce district, devient favorable à cette mesure; l'hostilité était due à une conception erronée de sa teneur.

229

Inclus. Adresse du district de Newcastle exprimant la satisfaction au sujet du vote de la loi pour la naturalisation des aubains.

232

Réponse à l'adresse.

234

18 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 16). En rapport avec la demande faite par l'est de la province pour la fondation d'une académie militaire et navale, les crédits sont abondants; voilà pourquoi il ne peut souscrire entièrement aux raisonnements des requérants. Toutefois, si le gouvernement devenait d'opinion d'accueillir favorablement leur demande, il